



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E179462

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/01/2024  
3 000

Raison sociale : BM CHAUFFAGE

14 RUE DU NAGELSTHAL  
67110 WINDSTEIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2019B00843

Siret : 849 345 137 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4007794-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021750816104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021750816104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 06 76 43 56 56

Portable : 06 76 43 56 56

Site Internet :

E-mail : bmchauffage67@gmail.com

Responsabilité légale :

BEY MAURICE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	08/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.